

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

PRESENTS: Elus municipaux : Michel GENDREAU (Coprésident élu), Jacques TAPIN (Adjoint au Maire), Marc THEBAULT (Conseiller municipal).

Membres du conseil de quartier : Jeanine BARBOTIN (Coprésidente habitante), Christian-Félix ARNAUD, Michèle BEAUFORT, Christiane BERNIS, Jean-Paul BOISSON, Ginette BONHOMME, Marie-Reine CHATAIGNON, Nathalie CONTARDO, Daniel COURANT, Alain CRIGNON, Olivier DEBORDE, Chantal DENOCQ, Jean-Louis DORLET, Henriette FELON, André FOURNIER, Bertrand FRIGOT, Nicole GERARD, Michèle JOUSSEAUME, Pierre LACORE, Aline MACHERAS, Michel MOYNARD, Jean-Pierre OUMAILIA, Paul PELLTIER, Pascal RAYMOND, Alain SIMON, Geneviève SUBLAURIER, Yves SULLET, Alain SIMON, Mireille TREBUCQ.

Excusés : Delphine PAGE (Adjointe au Maire), Bernard JOURDAIN (Conseiller municipal délégué), Jérôme CLAVIER, Vanessa CORABOEUF, Catherine DEBRAY, Claudine DRIAN, Isabelle FAUCHER, Jean GOBAUT, Brigitte JOUHANIQUE, Sandrine JOUHANIQUE, Patrick JUDE, Olivier JULE, Erwan LE GUERN, Françoise MAYE, Stéphane MIGNE, Jean-François PELLEVOIZIN, Jean-Louis REGRAIN.

Personnes invitées :

Agents municipaux : Bénédicte GABRIEL et Marine BOUVIER (Direction des vies Participatives)

Public : 5 personnes.

Ouverture de la séance à 20h10

Accueil par M. TAPIN, qui excuse le retard de M. GENDREAU (retenu par l'accueil de gens du voyage) et rappelle l'ordre du jour :

1/ Point sur les travaux du Centre-ville

2/ Présentation des travaux des commissions et point sur les dossiers

- **Présentation du projet Tartifume**
- **Point sur le dossier Patrimoine**
- **Espaces Publics**
- **Cœur de ville**
- **Patrimoine**

3/ Informations diverses

- **Info sur la rénovation des vieux ponts**
- **Cuisine salle des trois Coigneaux**

Avant de démarrer l'ordre du jour, Bénédicte GABRIEL informe de la présence de Floriane JARRIAULT qui prendra sa suite à partir du 15 octobre. Bénédicte GABRIEL remplace désormais Gérard LABORDERIE, parti à la retraite, et devient par conséquent chef du service conseil de quartier.



1/ Point sur les travaux en centre-ville

Secteur Brèche

Les travaux de réalisation du bas du jardin de la Brèche sont en cours et devraient se continuer tout l'hiver, avec notamment la plantation d'arbres.

Le jardin aquatique qui était initialement prévu en bas du jardin côté rue d'Alsace Lorraine sera substituée par un aménagement intégrant un boulodrome de loisirs, en cours d'étude.

Le pôle transport Bujault devrait être réalisé d'ici à la fin de l'année, des modifications de circulation des transports collectifs sont déjà en cours. L'objectif est une pleine exploitation à compter du 1er janvier 2013.

La liaison entre le bas de Brèche et le jardin sera réalisée début 2013, c'est la dernière étape du projet.

Les kiosques sont en cours de finition, leur mise en exploitation par les commerçants concernés (Kebabs, Leclerc) est à suivre.

Les chalets de Noël seront installés sur l'allée foraine, en cours de finition.

La signalétique Parking devrait être réalisée dans les prochaines semaines.

La signalétique jardins est en cours de discussion.

Les modifications de circulation sur le haut de Brèche seront actives à compter du 15 octobre 2012.

Secteur Temple

Les travaux d'aménagement de la rue du Temple se poursuivent et devraient se terminer fin octobre.

A suivre : installation de mobilier urbain, plantations.

Secteur Donjon

Les travaux rue Duguesclin se terminent, à suivre 3 semaines de séchage. Ouverture début novembre.

L'aménagement devant le Donjon devrait être terminé d'ici à Noël.

Le secteur entre le Donjon et la Sèvre fait actuellement l'objet d'études, pour intégrer les découvertes archéologiques. L'aménagement se fera en 2013.

La rue Léon Blum est en travaux, et devrait être ouverte à la circulation fin novembre.

Le quai de la Préfecture sera en travaux dans les prochaines semaines, une coordination est en cours avec les travaux sur le Moulin du Milieu.

Les plantations et installations de mobilier urbain sur la place du Donjon se feront courant novembre.

Secteur Moulin du Milieu

Les travaux de réalisation de l'ouvrage hydraulique se poursuivent, et devraient se terminer fin novembre début décembre avec la remise de la passerelle de l'Aubarrée.

Les confortements des berges sont en cours.

Questions des conseillers :

- *Qu'est-ce qui sera aménagé sur le jardin de la Brèche en travaux actuellement ?*

J. TAPIN : Réalisation d'un espace ouvert – un boulodrome côté mail des Martyrs.

- *Où seront installés les chalets de Noël ?*

J. TAPIN : Inauguration et appropriation des espaces publics dès décembre avec l'installation du marché de Noël sur l'allée foraine + la mise en place de la signalétique autour de la Brèche.

- *Question de la présence des poubelles sur le mail de la Brèche*

J. TAPIN : Regret vis-à-vis du paysage. 2 solutions sont actuellement à l'étude :

- un local poubelle
- une autre modalité de collectes des ordures dans l'hyper centre.



- *Questions des feux tricolores et des embouteillages en haut de la Brèche ?*
- *Problème relevé devant le collège Fontane : complètement bloqué dès que 3 voitures s'arrêtent pour récupérer leurs enfants. Il manque peut-être une ou deux places 10min ?*

J. TAPIN : un nouveau sens de circulation et de nouveaux réglages des feux sont actuellement en cours de test. En fonction des résultats les aménagements seront ou non pérennisés.

M. GENDREAU souligne que les problèmes de circulation en haut de Brèche n'apparaissent qu'aux heures de pointe.

- *Quels sont les aménagements prévus sur la place du Temple ?*

J. TAPIN : la place du Temple est goudronnée sur la partie aux abords du futur pôle commercial qui s'installera à la place de la CCI. Le reste de la place est ouvert aux piétons, mise en place de massifs et les dragons sont installés à l'entrée de la rue du Temple.

- *Quels sont les aménagements prévus sur la place du Donjon ?*

J. TAPIN : il est prévu un retour du marché non sédentaire. Le projet autour du Donjon va sans doute être un peu réaménagé, afin de préserver les courtines qui ont été mises à jour lors des fouilles archéologiques.

- *Quels sont les aménagements prévus sous les halles / baux commerciaux ?*

J. TAPIN : la municipalité attend la fin de bail des différents commerçants en assurant leur accompagnement pour trouver un autre local commercial à louer. Après une période de travaux de nouveaux commerces viendront s'installer.

- *Parking du Moulin du Milieu : aucune information n'a été communiquée sur la fin de sa gratuité, de nombreux usagers ont été surpris du changement.*
- *De plus, un dysfonctionnement a été relevé : lorsque l'on rentre et qu'il n'y a plus de place, obligation de payer 0.60cts pour ressortir.*
- *Enfin, il est énoncé une réflexion vis-à-vis des PMR : plusieurs places étaient implantées sur ce parking afin de faciliter leur accès au centre-ville.*

J. TAPIN : ces questions sont actuellement prises en compte par la So-space : mise en place d'un tableau d'affichage pour les places restantes.

- *Où en est-on des solutions pour faire revenir les usagers dans le parking de la Brèche ?*

J. TAPIN : comme chacun le sait, ce parking a pâti dès son ouverture d'une mauvaise publicité. Il est aujourd'hui nécessaire de lui redonner une place et de le valoriser par des actions commerciales, des « journées gratuites » et/ou tarifs préférentiels.

Dès aujourd'hui : 1€ le dimanche et les jours ainsi que les « pauses déjeuner » (12h – 14h)
1,5€ le forfait soirée de 19h à 2h30

A Partir du 1^{er} Novembre : première ½ heure gratuite / proposition d'abonnement annuel ou mensuel.

Infos: <http://www.vivre-a-niort.com/fr/cadre-de-vie/deplacements-stationnement/index.html>

Les remarques sur la signalétique trouveront des réponses prochainement avec la mise en place d'une signalétique à l'intérieur et à l'extérieur à la Brèche (à la livraison du chantier).

- *Le prix du stationnement est trop cher à Niort.*

J. TAPIN : il s'agit de minimiser l'impact de la voiture en Centre-Ville. Des tarifs sont calculés pour éviter le stationnement en centre-ville privilégier l'utilisation des parkings. Il faut concilier les objectifs de réduction des gaz à effet de serre et la limitation des transports. Les transports représente un poste important de cette émission par conséquent c'est l'un des premiers leviers pour atteindre l'objectif de réduction de 20%.

De plus, quand on réalise des comparaisons de tarifs de stationnement avec des villes équivalentes à Niort, il n'y a pas de différences flagrantes dans les montants.



2/ Présentation des travaux des commissions + point sur les dossiers :

1-Présentation avancée du projet Tartifume

La Régie effectuera le terrassement mi octobre sur le belvédère. Un ancien bâtiment en pierre, appartenant à la ville doit être démoli pour ouvrir le passage et relier les venelles.

La descente actuelle et les espaces de circulation seront réalisés en béton désactivé de couleur crème. La descente en escaliers sera réalisée en pavés. La commande des matériaux sera effectuée fin octobre 2012.

Les murs de soutènement seront réhabilités avec les pierres qui étaient utilisées sur les murs du Donjon. Ils auront une hauteur d'un mètre environ.

Les espaces végétaux autour seront débroussaillés, les arbres morts abattus et une végétation arbustive sera plantée (échéance au printemps 2013 / le choix des essences n'a pas encore été arrêté). Cet espace naturel sera classé comme « espace rustique ».

Réalisation des travaux : ils seront pris en charge progressivement en fonction du plan de charge de la régie voirie et des conditions climatiques.

Éclairage : une réflexion est en cours au sein de l'équipe municipale sur la politique d'éclairage public des parcs et jardins. L'objectif est d'assurer une réduction de la consommation donc de l'éclairage, de lutter contre la pollution lumineuse. Si un projet d'aménagement en matière d'éclairage est à réaliser il sera à prendre en charge sur 2013 sur les crédits de quartier, mais devra se conformer à la politique de la municipalité en la matière. Les goulottes et réseaux souterrains sont prévus dans l'aménagement de la descente.

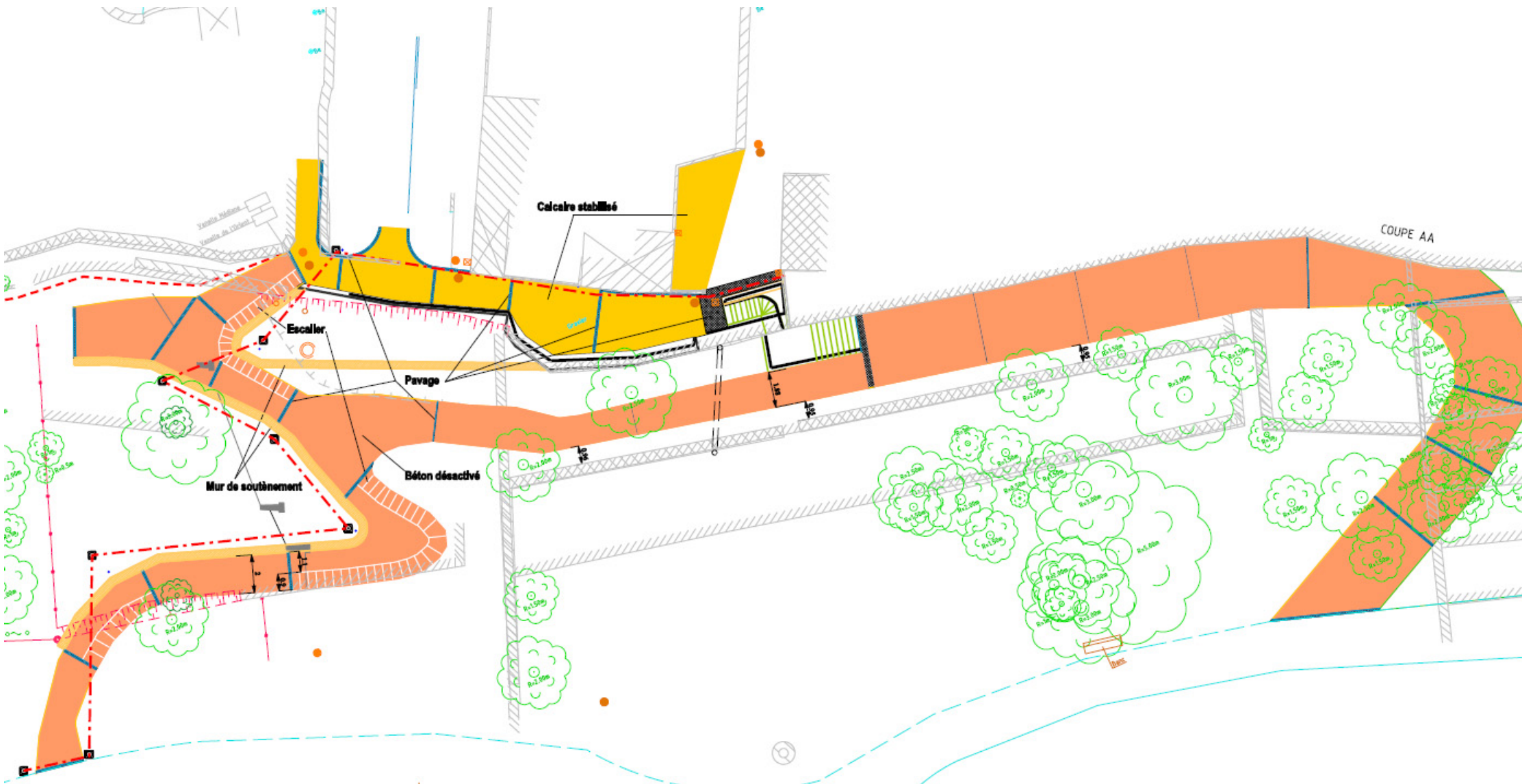
B. GABRIEL précise qu'il s'agit d'un projet qui plaît aux services de la ville et notamment à la régie lui permettant de valoriser de nombreux corps de métier.

Questions :

- *Pourquoi ne pas utiliser l'énergie solaire ? Pourquoi la ville et les producteurs n'ont pas fait évoluer les techniques ?*

J. TAPIN : il y a besoin d'un temps d'adaptation des technologies et de leur mise en pratique. L'éclairage public fonctionne en réseau or pour l'éclairage par détection de présence il faut qu'il fonctionne de manière individuelle. Pour l'énergie solaire il y a un problème dans l'adaptation de la circulation d'énergie et un coût d'équipement très important.





2-Commission et dossier patrimoine

- Les plaquettes géologiques ont été livrées. Une distribution aux conseillers de quartier a été faite.
- Volonté de mettre en place des parcours « historiques » dans la ville. Valorisation du patrimoine : une cartographie de la ville sur la base du repérage effectué préalablement par un des membres de la commission. Travail sur les textes.

La direction des Vies participatives précise qu'il est nécessaire de réaliser un recensement sur carte des sites repérés et que ces choix fassent consensus.

- Statuaire de la Brèche

restauration des 3 statues:

Achille : 4784 € TTC	Achille socle : 2990 € TTC	Total : 7774 € TTC
Caïn : 3348,80 € TTC	Caïn socle : 2015,26 € TTC	Total : 5364,06 € TTC
Triptolème :	4784 € TTC	

TOTAL restauration 2012 : 17 922,06 € TTC

La rénovation va être réalisée par Michel PRIEUR (comme en 2009), elle est intégralement financée par les crédits de quartier 2012 (comme voté en février dernier).

Les travaux ont commencé une visite sera organisée pendant la restauration.

Information diverse : une scénographie permanente sera mise en place au Donjon à partir de la mi-décembre et J. TAPIN propose de profiter du prochain conseil pour présenter la démarche.

3-Commission : espaces publics

➤ **Visite sur site place des Aires :**

- volonté de : garder la qualité architecturale du site : rénovation des pavés les plus endommagés
- retrait des barrières et des bornes en béton lavé
- proposition de mettre un arbre : en pleine terre pour limiter l'entretien
- le stationnement est banni de la place (seule une avancée suffisante est maintenu pour que le riverains de cette place puisse manœuvrer
- les bancs sont à proscrire (crainte de bruit intempestif la nuit de la part des riverains)
- problématique poubelle reportée (absence d'un représentant de la CAN)
- Le bureau d'étude de la ville est en train de réaliser l'étude préalable.

➤ **Aménagement JJ.Rousseau :**

Panneau indications routières « toutes directions » à ajouter au carrefour de la rue Rousseau / rue des Aires. **Objectif** : éviter que de nombreuses voitures se perdent et de fait fasse le tour de l'îlot par la rue des Remparts : le panneau a été posé.

Demande de suppression du stationnement « minute » rue J.J. Rousseau. En cours d'étude par les services de la ville

➤ **Circulation intempestive sur la zone piétonne :**

Des voitures avaient tendance à entrer sur la zone piétonne depuis la rue des Remparts. La pose de barrières en plus des bancs a permis de stopper ce flux.

➤ **Jardin des Plantes**

Circulation allée basse du Jardin des plantes

- Qui est autorisé à circuler ? Personne n'est autorisé à circuler, excepté les véhicules de secours



- Y a-t-il eu des contrôles de police municipale cet été ? Oui
Des contrôles ont été effectués sur le parc pré Leroy, entre le 01/06 et le 31/08 :
19 verbalisations : 3 pour le non respect des indications résultant de la circulation routière et
16 pour le stationnement gênant.

Constat de passages fréquents depuis la rentrée

Demandes des membres de la commission d'effectuer de nouveaux contrôles de police sur le site. Rappel aux automobilistes de l'interdiction totale de circuler.

Réponse de M GENDREAU : la direction des Vies participatives va relayer cette information à la police municipale et lui demander d'assurer un contrôle renforcé.

Réflexions des élus et des techniciens sur le Jardin des Plantes ?

Réponse de M. GENDREAU : pas de réflexion aboutie ni d'études, il n'y a pas de programmation budgétaire prévue pour 2013.

Les travaux à engager demandent d'énormes investissements notamment du fait de la topographie du site.

Ce site sera repensé dans un projet plus global notamment en lien avec le Conseil Général ou dans le cadre d'un projet sur les usines Boinot lors d'une valorisation des bords de Sèvre.

➤ **Avenue de la République** (devant la résidence Montaigne)

Pavés déchaussés : une entreprise a été missionnée par la ville pour effectuer tous les travaux de réfection et de reprise.

➤ **Rue Paul François Proust**

Sens de circulation. Le sens unique permet de limiter le risque d'accident pour les personnes sortant du parking. Le tourne à gauche entre la rue du 14 juillet et la rue des Martyrs va être supprimé.

Réflexion plus globale pour limiter la circulation en centre-ville (les problèmes soulevés sont présents essentiellement aux heures de pointes de la circulation), volonté de mise en place de parking relais en ceinture de la ville afin de limiter le nombre de voitures.

J. TAPIN : il s'agit d'une des actions à mettre en place dans le cadre du plan de déplacement urbain mis en place à l'échelle de l'agglomération.

➤ **Jardins de la Brèche**

Problèmes d'évacuation de l'eau au niveau des fontaines dans les jeux. Ajout de grille d'évacuation ?

➤ **Entretien des abords des espaces publics**

Manque de désherbage, de fauchage et de ramassage des feuilles notamment rue Ricard.

J. TAPIN : pour mémoire, 40 agents de la ville sont dédiés à la propreté urbaine et ont pour mission d'entretenir 450 km de voirie. De plus la saison automnale est propice à chute des feuilles. Si certains secteurs sont plus concernés que d'autres merci de les signaler à direction des Vies participatives.

➤ **Entretien des abords de Sèvre**

Les abords des berges sont entretenus majoritairement au printemps. Il y a intérêt à laisser les herbes en l'état durant l'hiver afin de garantir une protection à la faune et de limiter les glissements des berges et leur affaissements dû au temps pluvieux et humide.

➤ **Éclairage sur le parking de Tartifume**

Demande express des riverains à la vue de la dangerosité la nuit.

Réponse de M. Gendreau : aucun budget n'est prévu par la ville sur cette question de l'éclairage. Une réflexion sur l'éclairage public, sa pertinence et ses modalités de fonctionnement est en cours à la ville dans le cadre de l'Agenda 21 et de la pollution lumineuse.



➤ Place de la Brèche

Signalisation d'un espace dangereux. Demande effectuée auprès du service Espaces Publics.

4-Commission cœur de ville

➤ Balades Plan local d'urbanisme (PLU)



L'objectif était de recueillir l'avis de la population et des Niortais. Leurs impressions, leurs sentiments et leur volonté relative à l'évolution de la ville.

Il ne s'agissait pas d'avoir un regard uniquement sur le quartier du centre-ville mais de comprendre les enjeux urbanistiques en observant le centre-ville et ses aménagements.

7 thématiques étaient abordées lors de cette balade.

Une était spécifique au quartier du Centre-ville : patrimoine et ZPPAUP (zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager)

Les 6 autres étaient communes à l'ensemble des 6 balades urbaines proposées dans le cadre de la révision du PLU :

- espaces végétalisés et biodiversité
- mobilité et liaisons
- articulation entre espaces publics et espaces privés
- types d'habitats
- réglementation et contraintes naturelles
- équipements publics

Questions suite à la balade urbaine

-Question de l'emplacement de l'Office du Tourisme

J. TAPIN : Il n'a pas vocation à changer de place. La question se posera peut-être si les espaces du haut de Brèche sont vendus, ce qui n'est pas le cas pour le moment.



-concernant l'entretien du sol et la réparation des dalles :

M. GENDREAU : une entreprise mandatée par la ville va effectuer les opérations de réparation.

-Jardins de Brèche et espaces jeux

Très apprécié par les Niortais et les enfants. L'entretien est très bien assuré
Il n'y aura pas de gardiennage : l'espace doit être accessible pour tous à toute heure.

-cohabitation difficile entre les différents modes en bas de Brèche et sur les espaces publics

M. GENDREAU: il s'agit de prendre l'habitude. L'existence d'espaces partagés n'est pas encore bien intégrée par tous les usagers de la ville. La place du bus est de plus en plus encourageante. Les comportements vont changer.

➤ *question du bâtiment de la CPAM, quelle destination ?*

J. TAPIN : ce bâtiment n'est pas la propriété de la ville de Niort. C'est une décision qui relève de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

-Activités associatives dans la ville

Les remarques sur le manque de coordination des associations et la capacité à débiter une activité sportive en cours d'année ne sont pas avérées puisque toutes les informations sont centralisées au sein de « Niort Association »

➤ *question des petits carrés brillants en centre-ville*

Il s'agit d'empreintes au sol pour le stationnement des convoyeurs de fond.

5-Commission vivre ensemble

La démission de la référente entraîne l'abandon de cette commission.

3/ Questions diverses d'actualité :

1-Rénovation des vieux ponts

Le marché ambulant est de nouveau installé sur la place du Donjon.
Les travaux ont pu ainsi être accélérés et devrait aboutir avant la fin de l'année.

2-cuisine des 3 Coigneaux

En septembre les peintures avaient été refaites. La cuisine devait se terminer mi-novembre.

3-10 ans des CQ - Samedi 17 novembre à 13h30 (Hôtel de ville)

4-Inscription pour la formation : prise de parole en public auprès de la direction des Vies participatives. Prévues début 2013.

5- Dates des prochaines réunions :

- Bureaux : salle Direction des Vies participatives (Hôtel de ville)

Jeudi 8 novembre 2012, à 18h30 - Mardi 22 janvier 2013 à 18h30

- Conseils de quartier : Centre Du Guesclin

Mardi 27 novembre 2012, à 20h00 - Mardi 12 février 2013, à 20h00

La séance est levée à 22h45.

